

*GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE*

Dénomination : SIBILLE INDUSTRIE

n° de gestion : 1994B70090

n° d'identification : 380 765 131

n° de dépôt : A2012/003451

Date du dépôt : 19/06/2012

Pièce : rapport du commissaire aux comptes sur
la réduction du capital du 26/03/2012



528280



528280

Grant Thornton SA
37 avenue de la Forêt Noire
BP 21
67000 STRASBOURG

KPMG Entreprises
41 avenue des Langories
BP 141
26905 VALENCE CEDEX

SA Sibille Industrie

**Rapport des commissaires aux comptes
sur la réduction du capital**

Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2012, résolution
n° 1

SA Sibille Industrie
ZI Les Plaines n° 17 - 26780 MALATAVERNE

Ce rapport contient 2 pages
Le 26 mars 2012

Grant Thornton SA
37 avenue de la Forêt Noire
BP 21
67000 STRASBOURG

KPMG Entreprises
41 avenue des Langories
BP 141
26905 VALENCE CEDEX

SA Sibille Industrie

Siège social : ZI Les Plaines n° 17 - 26780 MALATAVERNE
Capital social : 3 838 513.80 €

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2012, résolution n° 1

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du Code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Cette réduction du capital résultera de l'annulation d'un nombre déterminé d'actions, achetées par votre société dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-207 du Code de commerce.

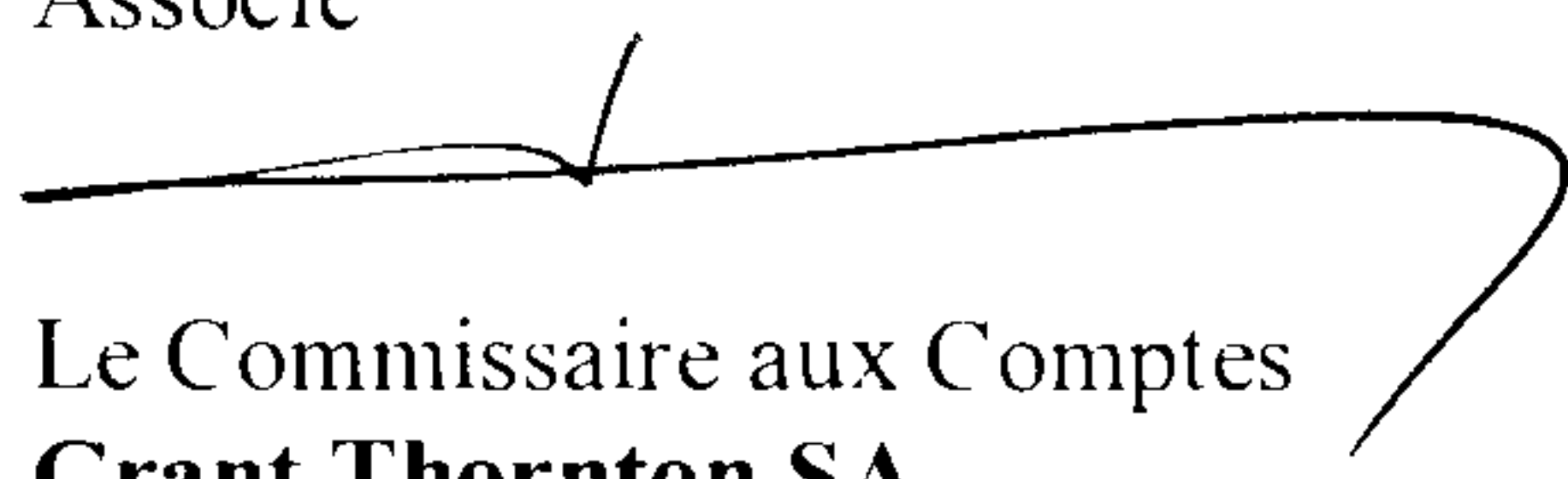
Elle sera réalisée sous réserve des conditions suspensives décrites dans le rapport du Directoire, ayant notamment pour effet de porter le capital à 4 202 866.81 €.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société de 995 187.18 € pour la ramener à 3 207 679.73 €

Strasbourg et Valence, le 26 mars 2012

Jean-Marc Heitzler
Associé


Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton SA

Daniel Charles
Associé


Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises